

Association suisse des tireurs vétérans – ASTV

Règlement du championnat suisse individuel - Finale JU+VE (CSIV–FN)

I. G E N E R A L I T E S

1. Dispositions spéciales

- 1.1 Il ne sera pas demandé de finance pour la finale et la grande finale.
- 1.2 La munition pour la finale et la grande finale pour le titre est à la charge de l'ASTV et doit être retirée sur place. Il n'est permis de tirer qu'avec cette munition.
Par contre, celle pour le pistolet petit calibre est à fournir par le tireur.

II. F I N A L E

2. Déroulement

La finale JU+VE se déroule chaque année le dernier samedi du mois d'octobre dans un lieu central. L'attribution de l'organisation est réglée par l'ASTV.

3. Autorisation des catégories d'armes

- 3.1 Seules les catégories d'armes de sport ayant réuni sur le plan national un nombre suffisant de tireurs lors du tour à domicile peuvent participer à la finale, soit:

300 m	min. 100 tireurs
50 m	min. 50 tireurs
25 m	min. 50 tireurs

On ne tiendra pas compte d'annonces en retard ni de remplacement.

- 3.2 Pour la finale, chaque participant doit tirer dans la même catégorie que celle dans laquelle il s'est qualifié lors du tour à domicile. Chaque tireur ne peut participer à la finale que dans une seule catégorie.

4. Droit de participation à 300 m

- 4.1 Environ 140 vétérans et 350 adolescents (U12 – U16 = JJ) et juniors (U18 – U20 = J), qui ont réalisé les meilleurs résultats lors du tour à domicile, prendront part à la finale, soit environ 490 participants au total.
- 4.2 Chez les vétérans la répartition entre les catégories se fait selon le tableau ci-dessous.

catégories	armes de sport	nombre approx. de participants	nombre de participants
A-V	fusil standard et arme libre	20 %	environ 28
D-V	tous les f ass 57, f ass 90, mousqueton et fusil long	80 %	environ 112
Total		100 %	environ 140

- 4.3 Ces quotas seront vérifiés selon le nombre de participants au tour à domicile et, si nécessaire, adaptés.
- 4.4 Pour les adolescents (JJ) et juniors (J), la répartition est définie par la FST sur la base des limites obtenues lors des qualifications, comme suit:

catégories	armes de sport	nombre de participants
A-JJ / A-J	fusil standard	max 350
D-JJ / D-J	f ass 90	

5. Droit de participation à 50 m et 25 m

5.1 Environ 60 vétérans et 50 adolescents (JJ) et juniors (J) qui ont obtenu les meilleurs résultats lors du tour à domicile prendront part à la finale.

5.2 La répartition entre les catégories se fait selon le tableau ci-dessous:

distance	catégorie	armes de sport		nombre de participants
50 m	A-V	pistolet libre	PL	environ 10
	B-V	pistolet à percussion annulaire	PA	environ 16
	C-V	pistolet d'ordonnance	PO	environ 10
25 m	D-V	pistolet à perc. annulaire ou centrale	PA & PC	environ 15
	E-V	pistolet d'ordonnance	PO	environ 10
	D-JJ / D-J	pistolet à perc. annulaire ou centrale	PA & PC	environ 50

6. Programmes de tir

distance	catégories	cible	coups d'essai	concours
300 m	toutes	A 10	max. 5 coups en 5 min., avant la première passe	2 x 10 coups, coup par coup, en 20 min
50 m	toutes	P 10	max. 5 coups en 5 min., avant la première passe	2 x 10 coups, coup par coup, en 30 min.
25 m	D-V E-V	Vitesse ISSF	une série de 5 coups, en 40 sec.	4 séries de 5 coups, chacune en 40 sec.
	D-JJ / D-J	PP 10	une série de 5 coups, en 5 min.	3 séries de 5 coups, chacune en 5 min.

III. GRANDE FINALE POUR LE TITRE

7. Participants

Les meilleurs tireurs de la finale sont qualifiés pour la grande finale, selon le tableau suivant:

distance	catégories	nombre de participants	qualification
300 m	A-V	8	Les meilleurs résultats des deux passes de la finale. En cas d'égalité: le résultat de la 2e passe V: l'âge le plus élevé JJ et J: l'âge le plus bas
	D-V	18	
	A-JJ / A-J	chacune 8	
	D-JJ / D-J	chacune 8	
50 m	A-V	chacune 6	Les meilleurs résultats des deux passes de la finale. En cas d'égalité: le résultat de la 2e passe l'âge le plus élevé
	B-V		
	C-V		
25 m	D-V E-V	chacune 5	Le meilleur résultat des 4 séries de la finale. En cas d'égalité: le résultat de la 4e série l'âge le plus élevé
	D-JJ / D-J	chacune 5	Le meilleur résultat des 3 séries de la finale. En cas d'égalité: le résultat de la 3e série l'âge le plus bas

8.- Programmes de tir

distance	catégories	cible	coups d'essai	concours
300 m	toutes	A 10	3 coups en 3 min	10 coups, chacun en 1 min. sur commandement
50 m	toutes	P 10	3 coups en 3 min.	10 coups, chacun en 1 min. sur commandement
25 m	D-V E-V	Vitesse ISSF	1 série de 5 coups	2 séries de 5 coups, chacune en 40 sec.
	D-JJ D-J	PP-10	1 série de 5 coups	2 séries de 5 coups, chacune en 5 min.

9. Classement final

L'addition des résultats de la finale et de la grande finale pour le titre donne le rang.

En cas d'égalité, appui par:

distance	catégories	ordre de priorité
300 m	toutes	Le résultat de la grande finale, en cas d'égalité: le résultat de la 2e passe de la finale V: l'âge le plus élevé JJ et J: l'âge le plus bas
50 m	toutes	Le résultat de la grande finale, en cas d'égalité: le résultat de la 2e passe de la finale V: l'âge le plus élevé
25 m	D-V E-V	Le résultat de la grande finale, en cas d'égalité: le résultat de la 4e série de la finale l'âge le plus élevé
	D-JJ D-J	Le résultat de la grande finale, en cas d'égalité: le résultat de la 3e série de la finale l'âge le plus bas

10. Distinctions

Médailles d'or, d'argent et de bronze aux trois premiers de chaque catégorie. Les tireurs ayant obtenu un nombre de points identique à celui qui est classé troisième reçoivent également une médaille de bronze. Tous les participants vétérans reçoivent une carte-couronne de l'ASTV d'une valeur de Fr. 10.-

IV. DISPOSITIONS FINALES**11. Dispositions finales**

- 11.1 Tous les règlements pour la finale JU+VE du CSIV de dates ultérieures sont ainsi annulés.
- 11.2 Le présent règlement a été approuvé lors de la conférence de technique de tir du 8 novembre 2008 à Aarau, pour une mise en vigueur au 1^{er} janvier 2009. Conformément à l'autorisation accordée lors de cette conférence, la commission de tir de l'ASTV a tenu compte des modifications nécessaires pour une mise en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Rohr AG / Alpnach, le 1^{er} janvier 2010

Le président de la CT de l'ASTV: Peter Anderegg

Le secrétaire de la CT de l'ASTV: Edgar Aerni

Approbation par la Fédération sportive suisse de tir

la présidente: Dora Andres

Lucerne, le 1^{er} janvier 2010

le directeur: a.i. Ivo Hermann